

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 11 juin 2026, s'est réuni le Jeudi 18 juin 2026 à 18h00, en séance publique à la Salle Cristal des SAISIES, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président.

Nombre de membres en exercice : 74 / Quorum : 38

Nombre de délégués présents :

58 dont 57 délégués titulaires et 1 délégué suppléant jusqu'à la délibération n° 58

57 dont 56 délégués titulaires et 1 délégué suppléant à partir de la délibération n° 59

Nombre de membres représentés :

12 membres représentés jusqu'à la délibération n° 58

11 membres représentés à partir de la délibération n° 59

Délégués titulaires présents :

Collectivités d'origine	Prénom	Nom
Albertville	Michel	BATAILLER
Albertville	Hervé	BERNAILLE
Albertville	Fatiha	BRIKOU AMAL (jusqu'à la délibération n° 58)
Albertville	Jean-François	BRUGNON
Albertville	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Albertville	Jean-Pierre	JARRE
Albertville	Karine	MARTINATO
Albertville	Pascale	MARTINOT
Albertville	Florian	NICOLLE
Albertville	Jean-Marc	ROLLAND
Albertville	Jacqueline	ROUX
Albertville	Muriel	THEATE
Albertville	Julien	YOCCOZ
Allondaz	Frédérique	DUC
Beaufort	Annick	CRESENS
Beaufort	Gabriel	VIARD GAUDIN
Bonvillard	Julien	BENARD
Césarches	Alexandre	ROSSET
Cevins	Philippe	BRANCHE
Cléry	Lucas	DA SILVA GOMES
Cohennoz	Christian	EXCOFFON
Crest-Voland	Sophie Anne	SMILEVITCH
Esserts-Blay	Raphaël	THEVENON
Flumet	Marie-Pierre	OUVRIER
Frontenex	Sandrine	POIGNET
Frontenex	Laurent	VERNAZ
Gilly sur Isère	Gilles	BARRADI
Gilly sur Isère	Irène	CHAPUY
Grésy sur Isère	François	GAUDIN
Grignon	Lina	BLANC
Grignon	François	RIEU

Hauteluce	Esteban	LAGIER
La Bâthie	Maguy	RUFFIER
La Bâthie	Damien	SANTON
La Giettaz	Daniel	DANGLARD
Marthod	Virginie	VERNAZ
Mercury	Yves	DUNAND
Mercury	Alain	ZOCCOLO
Montailleur	Jean-Claude	SIBUET-BECQUET
Monthion	Bastien	LAVOINE
Notre Dame des Millièrès	André	VAIRETTO
Pallud	Marc	BERTHOLON
Plancherine	Jean-Pierre	FAZZARI
Queige	Guillaume	BEDHET
Rognaix	Monique	NAGORNY
Saint Nicolas La Chapelle	Ghislaine	JOLY
Sainte Hélène sur Isère	Jérôme	REYNAUD
Thénésol	Nicolas	BERNARD DUGUET
Tours en Savoie	Yann	MANDRET
Ugine	Agnès	CHEVALIER GACHET
Ugine	Catherine	CLAVEL
Ugine	Véronique	DENOISIÉ
Ugine	Philippe	GARZON
Ugine	Laurent	PATUEL
Ugine	Françoise	VIGUET CARRIN
Verrens-Arvey	Pierre	SOTO
Villard sur Doron	Thomas	BRAY

Délégués suppléants présents :

Collectivités d'origine	Prénom	Nom
Notre Dame de Bellecombe	Kévin	MOLLIER

Délégués représentés :

Lysiane CHATEL	Albertville	Ayant donné pouvoir à Muriel THEATE
Morgan CHEVASSU	Albertville	Ayant donné pouvoir à Jean-François BRUGNON
Julien COINTY	Albertville	Ayant donné pouvoir à Pascale MARTINOT
Bérénice LACOMBE	Albertville	Ayant donné pouvoir à Florian NICOLLE
Pascale MASOERO	Albertville	Ayant donné pouvoir à Michel BATAILLER
Elodie MOREL	Albertville	Ayant donné pouvoir à Fatiha BRIKOU AMAL (jusqu'à la délibération n° 58)
Pascale VOUTIER REPELLIN	Albertville	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Christian TROMBERT	Gilly-sur-Isère	Ayant donné pouvoir à Irène CHAPUY
Valérie REVET	Mercury	Ayant donné pouvoir à Alain ZOCCOLO
Sandra BOUZON	Saint Vital	Ayant donné pouvoir à Pierre SOTO
Sandrine BERTHET	Tournon	Ayant donné pouvoir à Guillaume BEDHET
Mathieu BERTOLINI	Ugine	Ayant donné pouvoir à Philippe GARZON

Le Conseil Communautaire a choisi **Bastien LAVOINE** comme Secrétaire de séance.

Objet : Développement économique – Comité Local Pour l'Emploi (CLPE) de l'arrondissement d'Albertville – Désignation des représentants

Rapporteur : Hervé BERNAILLE

La Loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023 a organisé la transformation du service public de l'emploi en instituant une gouvernance renouvelée au niveau national et territorial. Son objectif est de renforcer la coopération et les synergies entre les acteurs tout en apportant une réponse opérationnelle aux besoins des publics et des entreprises.

Elle institue des comités territoriaux pour l'emploi qui se déclinent au niveau infra-départemental en Comité Local Pour l'Emploi (CLPE). Ce dernier constitue le niveau le plus opérationnel et le plus en proximité des enjeux du territoire. Il met en œuvre le déploiement des moyens définis aux niveaux départemental et régional, et identifie de manière plus fine les actions nécessaires au niveau local pour les faire remonter aux comités départemental et régional.

Les CLPE assurent ainsi, au plus près des territoires, le pilotage, la coordination, l'adaptation aux situations locales des orientations stratégiques arrêtées par le Comité National pour l'Emploi, en mobilisant tous les acteurs concernés dans les 3 grands domaines suivants :

- Enjeux de territoire : levée des freins à l'insertion et à l'emploi, attractivité des territoires ;
- Emploi – Recrutement – Compétences : mise en œuvre d'un plan d'action coordonnée pour répondre aux enjeux du territoire sur le volet de l'emploi, du recrutement des compétences, attractivité des métiers ;
- Parcours et publics : mise en œuvre d'un plan d'action adapté aux problématiques des publics du territoire et construction de parcours articulant les différentes solutions structurantes.

Le décret n° 2024-560 du 18 juin 2024 précise les missions, la composition et le fonctionnement du Comité local, notamment le nombre maximal de représentants par catégories ainsi que les règles de leur nomination.

La présidence du Comité Local Pour l'Emploi de l'arrondissement d'Albertville est assurée par le Sous-Préfet d'Albertville et le Président de la CA Arlysère.

En application de l'article R.5311-32 du Code du Travail, la Communauté d'Agglomération dispose, en qualité de membre de droit de cette instance d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant.

Sont candidats :

Représentant titulaire	Représentant suppléant
Fatiha BRIKOU AMAL	Frédéric BURNIER FRAMBORET

Le Conseil Communautaire procède à l'élection et désigne comme suit les représentants de la Communauté d'Agglomération Arlysère au Comité Local Pour l'Emploi (CLPE) de l'arrondissement d'Albertville :

Représentant titulaire		Représentant suppléant	
Fatiha BRIKOU AMAL	70 voix	Frédéric BURNIER FRAMBORET	70 voix

Le secrétaire de séance
Bastien LAVOINE



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Frédéric BURNIER FRAMBORET

